

## EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Monday, June 16, 1986

• 0904

**The Chairman:** Good morning ladies and gentlemen, and welcome to the Saskatoon hearings of the Special Committee on Child Care. Thank you very much for being with us this morning.

Our first presenter this morning will be the National Farmers' Union, Elaine Driver. Good morning.

**Ms Elaine Driver (National Farmers' Union):** Good morning.

**The Chairman:** We have a very tight schedule today so we will turn the floor immediately over to you, and we can begin.

**Ms Driver:** Thank you very much, Madam Chairman.

I am presenting this brief on behalf of the National Farmers' Union, a national voluntary dues-paying membership organization that represents farm families right across Canada. It has had a history and a reputation of leading the way in many social programs and, of course, it is only natural that we should be speaking out on the subject of day care.

We have noted in recent times that there is a very definite change taking place in rural Canada. Because of the economic pressures, women are having to go out to support their spouses in doing farm work. It is no longer possible to hire help as was the case in the past. This situation means that many times children are taken along on the farming operations or they are left with inadequate care in the homes. This situation gives us a great deal of concern. There have been a rising number of accidents involving children on farms and we feel very strongly that there should be a provision of some sort of day care in the rural areas.

• 0905

We did a study indicating the amount of time farm women devoted to farm work in 1982. We have appended information from the study, and I hope the task force will take it into consideration.

In our view, there are a number of factors which have to be considered when designing rural child care programs. We also would like to urge that those regulations which serve well in the urban area may prove in fact a detriment to arranging for rural child care—such regulations as size of facility and qualifications to meet a criteria.

I urge you to take into consideration that there will be a variety of situations presented in the rural areas. We cannot expect full, regular day care services such as exist in the larger

## TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le lundi 16 juin 1986

**La présidente:** Bonjour, mesdames et messieurs, et bienvenue aux audiences du comité spécial sur la garde des enfants à Saskatoon. Merci de vous être joint à nous.

Notre première intervenante ce matin est M<sup>me</sup> Elaine Driver, du syndicat national des cultivateurs. Bonjour.

**Mme Elaine Driver (Syndicat national des cultivateurs):** Bonjour.

**La présidente:** Nous avons un horaire très chargé ce matin. Je vais donc vous céder la parole tout de suite afin que vous puissiez commencer.

**Mme Driver:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous présente ce mémoire au nom du syndicat national des cultivateurs, un organisme bénévole national dont les membres payent des cotisations et qui représente les familles d'agriculteurs un peu partout au pays. C'est un organisme qui, historiquement, a toujours eu la réputation de donner l'exemple dans le domaine social, et il est donc parfaitement naturel pour lui de vouloir se prononcer sur la question des garderies.

Nous avons noté au cours des dernières années une nette tendance au changement dans les régions rurales du Canada. Pour des raisons économiques, les femmes doivent aider leur mari dans leur travail d'agriculteur. Il n'est plus possible d'embaucher de l'aide comme par le passé, ce qui fait que les enfants doivent souvent être amenés dans les champs où se déroulent les opérations ou encore laissés à la maison sans soins adéquats. C'est une situation qui devient extrêmement préoccupante. Les enfants sont de plus en plus les victimes d'accidents dans les fermes, ce qui nous amène à recommander fortement un système quelconque de garde des enfants dans les régions rurales.

Nous avons mené une étude en 1982 afin de déterminer quel est le temps que consacrent les femmes d'agriculteurs au travail de la ferme. Nous joignons à notre mémoire certains extraits de cette étude, et nous espérons que le groupe de travail aura l'occasion de les examiner.

À notre avis, il y a un certain nombre de facteurs qui doivent entrer en ligne de compte dans la conception d'un système de garde des enfants dans les régions rurales. D'abord, les règlements qui peuvent très bien s'imposer dans les régions urbaines pourraient se révéler un obstacle dans les régions rurales, par exemple, en ce qui a trait à l'étendue des installations et aux critères qui s'y rattache.

Nous vous invitons à tenir compte du fait que les situations peuvent varier énormément dans les régions rurales. Nous ne pouvons pas nous attendre à des services de garderie à plein temps comme il en existe dans les grandes villes; ainsi nous